

Nombre de Membres		
Membres en exercice	Présents	Votants
27	14	14 + 5 pouvoirs

Date de convocation
23 mars 2018

Date d'affichage
23 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le trente mars à vingt heures trente, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en conseil municipal dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Alain BIAUX**, maire.

Présents : Sandrine ANTUNES, Thierry BESSON, Alain BIAUX, Dominique BISSON, Daniel CALLIOT, Dominique DETERM, Denis FENAT, Jean-Pierre HAQUELLE, Sandrine LE GUERN, Chantal LE LAY, Sylvie LEMERE, Jean-Claude PEROT, Jean ROULIN, Monique THILLY.

Absents : Jean-Michel CHOUARD, Amelle DAHMANI, Marie-Thérèse DORTA-BERMEJO, Noémie GIROD, Catherine HAMEREL, Gérard KESTLER, Bernadette MILLOT, Colette PERNET.

Représentés : Philippe GALLOIS par Dominique BISSON, Sophie MARTIN par Denis FENAT, Brigitte MASSON par Dominique DETERM, Siva MOUROUGANE par Jean-Pierre HAQUELLE, Dominique STEVENOT par Sylvie LEMERE.

Monsieur Jean ROULIN a été nommé secrétaire.

Objet : **ORGANISATION D'UN VOYAGE POUR LES ANCIENS LE 30 MAI 2018 – TARIFICATION**

N° de délibération : **2018_03_30_15**

Rapporteur : **Mme LE LAY**

La commission des affaires sociales propose l'organisation d'un voyage en Haute-Marne qui aura lieu le 30 mai 2018.

Cette année, le choix de cette commission s'est porté sur « La citadelle de Langres et la coutellerie ».

Le programme de la journée comprend :

- Visite de Langres,
- Démonstration de tir d'arquebuse,
- Dégustation de fromage de Langres à la Tour de Navarre accompagné d'un vin de Pays,
- Déjeuner au restaurant l'Europe,
- Visite guidée du musée de la coutellerie à Nogent,
- Découverte des confitures des Carmottes et dégustation.

Le budget de cette sortie :

	Dépenses	Recettes	
Séjour : 48,50 € par personne	2 619,00 €	2 280,00 €	Participation des usagers à 40 €
Transport	1 005,00 €		
Collation	50,00 €	1 394,00 €	Autofinancement
	3 674,00 €	3 674,00 €	
Prix de revient par personne	64,46 €		

Un autocar d'une capacité de 57 personnes est prévu.

Une participation aux frais du voyage est sollicitée :

- 40 € pour :
 - o les fagniérots de 70 ans et plus,
 - o les couples dont 1 des membres est âgé de 70 ans et plus,
 - o les accompagnateurs,
- 64 € pour les fagniérots de moins de 70 ans,
- 64 € pour les non fagniérots.

La priorité sera donnée aux fagniérots.

Il vous est proposé de bien vouloir en délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable de la commission des affaires sociales,

VU l'avis favorable de la commission des finances du 21 mars 2018,

OUI l'exposé qui précède,

DÉCIDE d'organiser un voyage au profit des anciens le 30 mai 2018.

DÉCIDE d'appliquer la grille tarifaire exposée ci-dessus.

Résultat du vote :

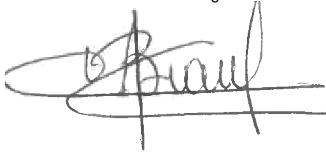
<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Abstention</i>
17	0	2

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité, prend une délibération conforme.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme

Le maire, Alain BIAUX

Maire de Fagnières



Alain BIAUX

Ce document a été signé électroniquement.
sous sa forme originale le 05/04/2018 à 11:05:39
Référence : 8613a90152e79fa3bc09f24f702b91982657620b